

Élections municipales Gatineau, siège de la bataille des deux tours *Page A 4*

Agnès Varda et JR déclinent la notion de portrait dans « Visages, villages » *Page B 8*

Le pari osé du commerce maritime sans pétrole *Page B 5*



www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 234

LE DEVOIR, LE LUNDI 16 OCTOBRE 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$



Les participants de l'activité ont fait un arrêt à la mosquée Al Islam, dans l'arrondissement Saint-Laurent, la toute première mosquée au Québec, construite en 1965.

La SAAQ appelle à un virage « sécurité »

Priorité à la protection des usagers les plus vulnérables, indique un rapport

MARCO FORTIER

Diminution de la vitesse dans les rues résidentielles, contrôle policier près des passages pour piétons, aménagement systématique de trottoirs et de pistes cyclables: la protection des personnes les plus vulnérables est au cœur des priorités des citoyens en vue de la réforme promise du Code de la sécurité routière (CSR).

Les Québécois veulent des villes à échelle humaine où l'on peut se déplacer en toute sécurité, peut-on lire dans un rapport de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Ce document de 63 pages fait la synthèse des consultations menées le printemps dernier par la SAAQ en vue de réviser le CSR.

Le gouvernement Couillard s'est engagé il y a trois ans à améliorer le Code de la sécurité routière, entre autres pour protéger le nombre croissant de cyclistes, de piétons et de personnes qui ont des difficultés à se déplacer — notamment à cause du vieillissement de la population.

La SAAQ a transmis le mois dernier ses recommandations à l'ex-ministre des Transports, Laurent Lessard, en vue d'une réforme du CSR, indique-t-on. M. Lessard s'était engagé à déposer un projet de loi cet automne dans le but d'amender le CSR. Le dossier est désormais entre les mains de son successeur André Fortin, nommé aux Transports lors du remaniement ministériel de la semaine dernière.

Environnement meurtrier

Dans une série de rencontres publiques et de consultations menées sur le Web, la SAAQ a reçu pas moins de 13 000 commentaires et 331

331

Nombre de mémoires ou de documents de groupes et de citoyens reçus

VOIR PAGE A 8 : SAAQ

Le Montréal musulman en autobus

Un centre communautaire propose un tour guidé pour lutter contre les préjugés

LISA-MARIE GERVAIS

Pour combattre les préjugés et l'islamophobie, un organisme communautaire financé par les jésuites propose un tour guidé pour mieux faire connaître les différents visages de l'islam dans la métropole. Bienvenue dans le Montréal musulman.

« Un, deux, un deux », la guide teste son micro qui sonne comme une boîte de conserve et ça rigole. On redevient toujours un peu des enfants dans un autobus scolaire. À bord, des jeunes et davantage de moins jeunes, des étudiants et des universitaires curieux, des croyants et des athées, quelques quidams, un béret et un foulard.

« On a d'abord pensé le circuit pour qu'il s'adresse à notre public naturel. Des Québécoises et des Québécois, à majorité francophone, et qui n'ont pas les cheveux qui se dressent en voyant un hidjab », convient Mouloud Idir, responsable du secteur Vivre ensemble au Centre justice et foi, organisme qui publie la revue *Relations* et qui s'intéresse depuis 30 ans aux questions d'immigration.

Voilà un an qu'il planche sur l'idée d'une activité explorant les contours de cette « islamité québécoise » en collaboration avec Montréal Explorations, une OBNL à mission éducative spécialisée dans les circuits d'exploration urbaine. Après tout, on balade bien les touristes dans le

quartier des juifs hassidiques ou le Plateau-Mont-Royal de Michel Tremblay. Alors en cette période où le Québec connaît une poussée d'intolérance, en particulier envers l'islam, pourquoi ne pas s'intéresser à la diversité musulmane à Montréal? « Je suis venue parce ces questions d'immigration et de racisme m'intéressent », explique Sophie Benoit, étudiante à la maîtrise. « C'est le fun de visiter un quartier qu'on ne connaît pas sous cet angle. »

Mais Mouloud Idir insiste: il ne s'agit pas de dire aux gens quoi penser. « On sent que les gens se questionnent énormément et c'est pourquoi on

VOIR PAGE A 8 : AUTOBUS

AUJOURD'HUI

Le Monde · Trump, l'Iran et la réalité. Une chronique de François Brousseau. *Page B 1*



Idées · Métissage ou repli sur soi? Une chronique de Louise Beaudoin. *Page A 7*



Le Monde · Double attentat meurtrier en Somalie. La mouvance djihadiste conserve son pouvoir. *Page B 1*



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 6
Météo..... A 3
Mots croisés..... A 3
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 4

La Mauritanie, là où l'esclavage persiste

La Mauritanie est le dernier pays du monde à avoir aboli l'esclavage, en 1981. Trente-six ans plus tard, la question reste tout aussi brûlante dans ce vaste pays d'Afrique de l'Ouest, en plein cœur du désert du Sahara. Entre un gouvernement qui refuse d'admettre l'existence de l'esclavage et une société civile épuisée de sonner l'alarme, comment concevoir que des milliers de personnes vivent toujours dans l'unique fin de servir leurs maîtres?

YASMINE MEHDI

On ignore le nombre exact d'esclaves en Mauritanie, contrée peuplée d'environ quatre millions d'habitants. Les estimations les plus conservatrices avoisinent les 40 000, mais certains n'hésitent pas à évoquer le chiffre de 160 000. « Ce que je sais, c'est qu'il y en a beaucoup », affirme Haby Mint Rabah, 43 ans. Dans son loge-

ment modeste en périphérie de Nouakchott, la capitale mauritanienne, l'ancienne esclave raconte une vie passée dans la terreur de ses maîtres à la peau claire, des Maures. « Ils nous frappaient, ils nous humiliaient, ils nous torturaient [...] Notre seul devoir était de travailler pour eux. »

Séparée de ses parents et de ses frères, Haby raconte avoir commencé à travailler très

VOIR PAGE A 8 : ESCLAVAGE



Après des années de servitude, Boubacar Messaoud a obtenu sa liberté et a fondé l'association SOS-Esclaves.

YASMINE MEHDI LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Une marche de 15 km pour réclamer un salaire minimum à 15 \$ l'heure

AMÉLI PINEDA

Des dizaines de militants ont marché dimanche 15 km pour réclamer une augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure.

« On ne devient pas riche avec un salaire de 15 \$ l'heure. Ça donne seulement la possibilité à des gens qui sont en mode survie de se sortir la tête de l'eau », mentionne Manon Labelle, une manifestante rencontrée par *Le Devoir*.

La préposée aux bénéficiaires à la retraite a toujours dû se serrer la ceinture avec ce qu'elle qualifie de « salaire décent ».

« Lorsque j'ai pris ma retraite en 2015, après 37 ans de carrière, je gagnais 19 \$ l'heure et laissez-moi vous dire que je n'ai jamais vécu dans le luxe. Les gens qui gagnent 11,25 \$ sont nombreux à devoir faire un choix entre payer leur loyer ou manger », fait-elle valoir.

Des exemples

Au Québec, 219 600 personnes travaillent au salaire minimum. Les manifestants demandent à Québec d'imiter l'Alberta, l'Ontario et la Colombie-Britannique, qui hausseront leur salaire minimum à 15 \$ l'heure dans les prochaines années.

« Nous marchons pour une deuxième année de suite pour faire entendre au gouvernement que le salaire minimum doit atteindre 15 \$ l'heure le plus rapidement possible. Il doit mettre les épouvantails et les discours alarmistes de côté et s'engager à améliorer de façon beaucoup plus significative le pouvoir d'achat de milliers de personnes au Québec qui gagnent un revenu de travail



La manifestation s'est déplacée de la station de métro Lionel-Groulx au parc Jarry, dimanche.

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

insuffisant », a souligné Mélanie Gauvin, co-porte-parole de la campagne.

Le rassemblement, qui a débuté à la station de métro Lionel-Groulx, s'est terminé en début d'après-midi au parc Jarry, après avoir fait deux arrêts aux parcs Émilie-Gamelin et Laurier.

Lancée en 2016 par un regroupement d'organismes, de syndicats et de groupes de défense des travailleurs, la campagne 5-10-15 demande au gouvernement de prendre les mesures pour s'assurer que tous les employés puis-

sent connaître leur horaire 5 jours à l'avance et bénéficier de 10 jours de congé payé pour cause de maladie ou de responsabilité familiale, et de fixer le salaire minimum à 15 \$ l'heure.

En janvier dernier, le ministre du Travail, Dominique Vien, a avancé la cible d'un salaire minimum de 12,45 \$ pour 2020. Après la hausse de 0,50 \$ en 2017, Québec prévoit des augmentations de 0,50 \$ en 2018, de 0,35 \$ en 2019 et de 0,35 \$ en 2020.

Le Devoir

« Les gens qui gagnent 11,25 \$ sont nombreux à devoir faire un choix entre payer leur loyer ou manger »

Manon Labelle, manifestante

MAINTIEN DE LA PAIX

Le temps presse pour les planificateurs

Un sommet important des Nations unies est prévu le mois prochain à Vancouver

LEE BERTHIAUME à Ottawa

Les fonctionnaires du ministère de la Défense ont dépoussiéré leurs documents d'information pour tenter de déterminer enfin où seront déployés les soldats de maintien de la paix du Canada. Le temps du gouvernement est maintenant compté avec la tenue d'un sommet important des Nations unies à Vancouver le mois prochain.

Cette accélération des activités met fin à des mois d'inaction, alors que les planificateurs militaires attendaient un signal du gouvernement Trudeau, qui avait pris l'engagement l'an dernier d'envoyer 600 soldats et 150 policiers pour le maintien de la paix dans le monde.

La Défense nationale a complété des missions et présenté plusieurs options potentielles au gouvernement après qu'il eut pris son engagement en août 2016, mais les libéraux ont refusé de trancher sur la question.

Mise en veilleuse

En fait, l'idée a été mise en veilleuse pendant des mois étant donné que le gouvernement s'inquiète des risques potentiels des missions de maintien de la paix et qu'il a dû tourner son attention vers le nouveau gouvernement de Donald Trump, aux États-Unis.

Pendant ce temps, les propositions des fonctionnaires ont

pris la poussière au Bureau du premier ministre et au ministère des Affaires mondiales.

Des sources ont toutefois révélé à *La Presse canadienne* que les fonctionnaires étaient maintenant revenus à la table à dessin. Le gouvernement espère prendre une décision avant la réunion de 2017 des ministres de la Défense sur le maintien de la paix des Nations unies, qui aura lieu les 14 et 15 novembre à Vancouver, mais ce n'est pas certain qu'ils y arriveront.

Le gouvernement a déjà dit qu'il voulait prendre son temps pour planifier la mission, mais lorsque l'ONU a accepté de tenir cette rencontre en sol canadien, elle s'attendait à ce que les troupes canadiennes soient déjà au travail.

Le sommet, dont le ministre de la Défense Harjit Sajjan sera l'hôte, est censé être ouvert seulement aux représentants des pays qui ont annoncé des engagements concrets pour les missions de maintien de la paix.

Les représentants de la défense envisagent des missions potentielles en Afrique, mais ils auraient apparemment élargi leurs recherches vers Haïti, où le Canada a déjà été impliqué.

Les Nations unies ont préparé une liste de critères en vue du sommet de Vancouver, qui mentionne les régions en manque « urgent » de troupes spécialisées et d'équipement: le Mali, le Soudan du Sud et Haïti.

La Presse canadienne

CONFÉRENCE INTERNATIONALE PAR TAXCOOP SUR LA CONCURRENCE FISCALE À L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE.

TaxCOOP
2017

TAXCOOP a été créé, au Québec, dans le but de trouver un équilibre fiscal international dans l'intérêt supérieur des nations et de leur population.

Depuis plusieurs décennies, l'évasion fiscale et le transfert artificiel de bénéfices vers des juridictions offrant des taux d'imposition faibles ou inexistantes érodent la base d'imposition des juridictions où les activités économiques véritables sont accomplies privant ainsi les pays des revenus essentiels auxquels ils ont droit pour le bénéfice de leurs citoyens. L'avènement de l'économie numérique a également densifié les difficultés de cohérence des règles fiscales internationales.

La solution réside dans la transparence et l'échange de l'information fiscale entre les juridictions, la création de nouvelles normes fiscales et la coordination des efforts des juridictions pour rétablir une fiscalité juste et équitable.

Si l'on peut espérer que les États puissent remplir leur devoir face aux besoins croissants des citoyens dans les secteurs de la santé, de l'éducation et surtout de l'environnement qui est devenu l'enjeu vital de notre monde vivant, ce sera, pour grande part, parce que les entreprises multinationales, les sociétés commerciales et les contribuables les plus riches sauront faire leur juste part et rendre à la société ne serait-ce qu'une infime partie des privilèges qu'elle leur a consentis. Une nouvelle éthique se dessine, elle sera planétaire. Un nouvel ordre mondial est en train de voir le jour.

TAXCOOP émane de quatre québécoises. Elle a été créée à l'initiative de Brigitte Alepin avec la collaboration des professeurs Lyne Latulippe de l'Université de Sherbrooke, Allison Christians de l'Université McGill et de la juge internationale et médiatrice Louise Otis.

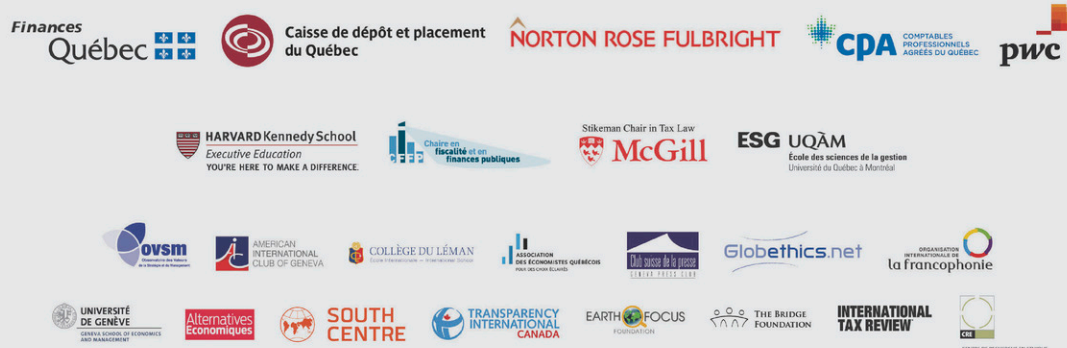
WWW.TAXCOOP-CONFERENCE.COM



16 OCTOBRE 2017 OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE, PALAIS DES NATIONS, SALLE XIX

AUJOURD'HUI LE 16 OCTOBRE 2017, TAXCOOP TIENS SA TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE ANNUELLE À L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE. CETTE CONFÉRENCE PORTE SUR LES DÉFIS QUE POSE LA CONCURRENCE FISCALE INTERNATIONALE. ELLE EST DIFFUSÉE EN DIRECT, SUR LE SITE INTERNET DE TAXCOOP, DEPUIS LE SIÈGE DES NATIONS UNIES. LES CITOYENS PEUVENT Y PARTICIPER VIA FACEBOOK.

PARTENAIRES :



ACTUALITÉS

Modérer
ses transportsJEAN-FRANÇOIS
NADEAU

Lancé en 1968 comme un pavé, le slogan «Soyez réalistes, demandez l'impossible» déjouait par son paradoxe moqueur les agents d'un réalisme technocratique qui étend sans cesse son empire sur le monde social. Qu'est-ce que ce réalisme? Il consiste pour l'essentiel à (se) faire croire que les ornieres auxquelles on attache l'avancée de son train-train quotidien constituent la seule façon d'aller de l'avant.

Écoutez par exemple Denis Coderre. Le maire raille la création d'une nouvelle ligne de métro à Montréal au nom de ce réalisme. Il dit: «Un moment donné, il faut être réaliste, le festival Juste pour rire est fini. [...] On le sait que ça ne fonctionnera pas, alors pourquoi entretenir de faux espoirs?» La faculté de juger étant une des plus éminentes, on pourrait penser que le «réalisme» consiste à porter un jugement réfléchi sur la réalité. Mais manifestement, l'épithète «réaliste» n'est plus chez nous qu'un cliché que l'on sert pour se consoler d'un défaut d'imagination ou de pensée. Tant et si bien qu'on pourrait croire que la société a accouché d'un nouveau slogan tout à fait de notre temps: «Soyons réalistes, ne demandons rien!»

Une telle attitude conduit pourtant tout un monde à vivre dans des réalités qui, au fond, ne sont plus de notre temps. On s'enfoncé ainsi dans l'exubérance d'un monde de plus en plus surréel: bouchons infinis de circulation du matin au soir, cyclistes fauchés, étalement urbain, recul constant de la nature, fatigue, stress.

L'évocation soutenue du «réalisme» s'apparente de plus en plus à un petit bijou de technologie langagière mis au service de la poursuite de pratiques destructrices. Il justifie quelque chose qui constitue un énorme problème mais auquel on ne cesse de donner du carburant en niant son caractère inique et outrageant. Ce «réalisme», décrété sur un ton impérial, prend en vérité l'allure d'un affreux cauchemar, d'un formidable déni de ce qui est.

L'écrivain et éditeur Jean-Yves Soucy, décédé il y a quelques jours, auteur d'un beau roman intitulé *Un dieu chasseur*, avait un jour illustré malgré l'absurdité de ceux qui se refusent à avancer dès lors que leur nez croise les contours de ce qu'ils croient être le mur dur de la réalité chiffrée. Dans un projet d'édition difficile mais nécessaire à assurer sa réputation, Soucy s'était vu forcé de dépasser les prévisions budgétaires. Il s'assurait ainsi de poser une pierre solide à l'édification de la maison d'édition dont il avait la charge. Mais son patron, tenant cette facture gonflée pour la seule et unique mesure possible de la réalité, s'était écrié: «Mais, Jean-Yves, Jean-Yves, ça n'a pas de sens! Toutes les fois qu'on va vendre un exemplaire de ce livre, on va perdre 3\$!» Et Soucy de répondre, la mine déconfite, l'air faussement abattu: «Je le sais bien. J'espère qu'on n'en vendra pas trop...» Ce pince-sans-rire savait que la valeur des choses ne tient certainement pas qu'à leur prix.

Au fond, il y a souvent chez M. Coderre, comme chez nombre de ses compères, plus de rhétorique que de réalisme. Et la rhétorique forme ici un mur étanche contre toute réaction pressante pourtant nécessaire à endiguer l'hémorragie sociale à laquelle se rattache la question des transports, de l'étalement urbain, de l'abandon du cœur d'une ville qui ne se peuple plus que de stationnements.

Qui est réaliste? Montréal, avec 1,7 million d'habitants, avec une aire urbaine de 2,2 millions d'habitants en plus, compte sur le service de 68 stations de métro, concentrées à majorité dans l'ouest de la ville, c'est-à-dire dans sa portion la plus favorisée. Regardons une ville comme Stockholm. Avec 1,4 million d'habitants seulement: 100 stations de métro. Stuttgart, avec à peine la moitié de la population de Montréal, compte 200 stations de métro. La ville de Vienne, dont le réseau est pourtant beaucoup plus jeune que celui de la métropole québécoise, compte environ 40 stations de plus pour une population comparable. Plus près de nous, Boston ne jouit pas seulement des performances d'une bonne vieille équipe de hockey: 123 stations de métro pour une population de 700 000 personnes.

En septembre, le maire Coderre, comme d'ordinaire pressé de questions sur son rapport distant au transport collectif, a affirmé qu'il venait justement de prendre le métro. Mais contrairement à son habitude, aucune photo ne témoignait de ce déplacement, même après un appel lancé au public par un journaliste de Radio-Canada pour en trouver... Le maire bénéficie des services de trois chauffeurs. En 2016, le budget de la ville prévoyait 341 000\$ pour ses déplacements en automobile.

L'auto continue de régner chez nous comme si elle était coiffée d'un diadème. Jusqu'où cela peut-il aller? Au Texas, en 2008, on a doté Houston d'une autoroute de 26 voies, la Katy Freeway. Vous lisez bien: 26 voies. Plus de gens ont dès lors pris l'option de la voiture. Et ce réseau délirant se trouve désormais plus engorgé qu'avant sa construction! C'est pourquoi le «réalisme» qu'invoque Denis Coderre, avec une assurance plutôt grossière, n'est qu'une manière bien terre à terre de perdre de plus en plus contact avec le monde réel. On chercherait en vain de vrais espoirs dans ce cauchemar urbain nappé de sauce réaliste si personne ne sonnait enfin l'heure du réveil.



La Ville a fait installer des panneaux signalant l'interdiction d'effectuer des demi-tours sur la voie Camilien-Houde, à l'endroit où un jeune homme de 18 ans a été frappé par un automobiliste le 4 octobre dernier.

CYCLISTE HAPPÉ

Les proches de Clément Ouimet rendent
hommage au jeune athlète disparu

Des mesures de sécurité temporaires ont été installées sur les lieux du drame

MARIE-LISE ROUSSEAU

Alors que la famille et les proches de Clément Ouimet rendaient hommage dimanche le 4 octobre dernier sur la voie Camilien-Houde, sur le mont Royal, la Ville de Montréal a mis en place des mesures de sécurité temporaires sur les lieux du drame.

Les proches du cycliste ont reçu les condoléances, dimanche, avant de tenir un hommage à la mémoire de Clément Ouimet à l'intérieur du chalet du mont Royal, tout près du lieu du drame. Bien que les citoyens «se sentant interpellés par cette tragédie» étaient les bienvenus, le tout était privé.

Laurent-Paul Ménard, un ami des parents du défunt, a tenu à remercier chaleureusement en leurs noms tous ceux qui leur ont exprimé des mots d'encouragement. «Merci pour les manifestations d'empathie, de soutien, de solidarité», a-t-il déclaré au *Devoir*.

Mesures spéciales

Clément Ouimet, un cycliste de haut niveau, a été heurté par un automobiliste effectuant illégalement un demi-tour alors qu'il s'entraînait sur la voie Camilien-Houde. «Clément était un jeune homme passionné et déterminé. Grand sportif, son travail et sa persévérance

faisaient l'admiration de tous», peut-on lire dans son avis de décès.

La Ville de Montréal a mis en place des mesures de sécurité temporaires plus tôt que prévu sur les lieux du drame, où de nombreux demi-tours illégaux ont été observés dans les jours suivant le décès du jeune cycliste. Des panneaux signalant clairement l'interdiction d'effectuer cette manœuvre ont été installés, ainsi que des caméras de surveillance et un afficheur de vitesse. Le muret séparant les voies au centre de la route a également été allongé d'une dizaine de mètres. Ces mesures devaient être mises en place d'ici le 20 octobre.

La présidente-directrice générale de Vélo Québec, Suzanne Lareau, a salué la vitesse de réaction des autorités. Ces mesures lui apparaissent «suffisantes de prime abord».

Aux yeux de la porte-parole de Vélo Fantôme Montréal, Gabrielle Anctil, elles arrivent malheureusement «trop tard». «Clément n'avait pas besoin de mourir. On savait depuis des années que ce problème existait et rien n'a été fait en amont», a-t-elle dénoncé au *Devoir*.

Ces mesures sont temporaires, étant donné qu'un groupe de travail se penchera sur la sécurité de ce secteur afin d'évaluer «sérieusement que les [chemins] Camilien-Houde et Remembrance ne soient plus une voie de tran-

sit», comme l'avait exprimé le maire de Montréal, Denis Coderre.

Contre la circulation de transit

De nombreuses voix, dont celles de M^{me} Lareau et du maire du Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez, se sont élevées dans les derniers jours pour réclamer la fin de la circulation de transit sur le mont Royal. Près de 12 000 véhicules empruntent quotidiennement les voies Camilien-Houde et Remembrance, selon un décompte commandé en 2014 par Vélo Québec.

Cette idée ne date pas d'hier. *Le Devoir* rapportait vendredi qu'un rapport du Bureau de consultation de Montréal recommandait à la Ville d'empêcher le passage des voitures au sommet de la montagne en 1990.

Par ailleurs, un vélo fantôme (une monture entièrement peinte en blanc) sera installé vers la fin du mois d'octobre sur le lieu de la tragédie, a confirmé Gabrielle Anctil au *Devoir*. Il s'agira d'un vélo de course de Clément Ouimet, peint en blanc par ses amis, qui le personnalisent en ajoutant des pièces de leurs propres bicyclettes afin de lui laisser un souvenir. «Il y a un effort collectif de la part de ses proches, c'est très touchant», a commenté M^{me} Anctil.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

DRONES

Garneau exhorte les propriétaires à la prudence

Une collision survenue avec un avion jeudi dernier n'a pas causé de dommages importants

VICKY FRAGASSO-MARQUIS
MORGAN LOWRIE

Le ministre fédéral des Transports exhorte les propriétaires de drones à s'informer des règles encadrant ces petits appareils sans pilote après que l'un d'eux est entré en collision avec un avion commercial à Québec, jeudi dernier, ce qui serait une première au Canada.

Marc Garneau s'est dit «extrêmement soulagé» qu'un accident entre un drone et un avion commercial de la compagnie SkyJet n'ait pas causé de dommage important à l'appareil, qui a pu se poser sans problème à l'aéroport Jean-Lesage, à Québec.

En point de presse à Westmount, dimanche après-midi, le ministre Garneau a incité les propriétaires de drone à s'informer des règlements en place parce que s'ils se font pincer à violer la loi, ils pourraient se voir imposer une amende salée et même une peine de prison — qu'ils soient au courant des règles, ou non.

Selon les règles intérimaires adoptées par Transports Canada, l'usage d'un drone à des fins de loisirs est interdit dans un rayon de moins de 5,5 kilomètres autour de tout aéroport et à plus de 300 pieds au-dessus du niveau du sol (environ 90 mètres).

«Il ne faut pas utiliser son drone

dans les nuages et il ne faut pas le perdre de vue», a résumé M. Garneau.

Des règles finales seront présentées au début de l'année 2018, et elles seront beaucoup plus contraignantes: il y aura un âge minimum pour utiliser ces appareils et ses propriétaires devront passer un test afin de s'assurer qu'ils comprennent toutes les implications de

Selon les règles intérimaires adoptées par Transports Canada, l'usage d'un drone à des fins de loisirs est interdit dans un rayon de moins de 5,5 kilomètres autour de tout aéroport

cette activité. Il sera également obligatoire d'identifier son drone.

Propriétaire recherché

Dans le cas de l'accident de jeudi dernier, le drone n'a pas encore été retrouvé et le propriétaire n'a pas été localisé. Comme il n'est pas encore obligatoire d'identifier l'appareil, il se peut qu'il soit impossible de retrouver le propriétaire, a admis le ministre.

«On espère toujours pouvoir trouver la personne. Mais de temps en temps, quand des crimes sont commis, même avec toutes les mesures nécessaires qu'on met en place, ce n'est pas possible retrouver la personne, a-t-il indiqué. On fait tout ce qu'on peut pour maximiser les chances de retrouver la personne.»

M. Garneau dit suivre la situation de près et être en contact avec tous les intervenants impliqués, dont le Service de police de Québec et le Bureau de la sécurité des transports (BST), qui n'a pas encore annoncé s'il allait ouvrir une enquête.

Chris Krepski, porte-parole au BST, a affirmé que le Bureau évaluait en ce moment la situation et

M. Garneau dit suivre la situation de près et être en contact avec tous les intervenants impliqués, dont le Service de police de Québec et le Bureau de la sécurité des transports (BST), qui n'a pas encore annoncé s'il allait ouvrir une enquête.

qu'il déterminerait dans les prochains jours s'il enquêtera sur l'incident.

Le Service de police de Québec n'a pas répondu à un courriel de La Presse canadienne et Transports Canada n'a pas donné suite à un message vocal.

Percuté à l'aile droite

Mathieu Claise, de l'aéroport Jean-Lesage, a relaté que l'accident était survenu vers 17 h 55, jeudi. L'avion impliqué était un appareil de type King Air, de la compagnie SkyJet, qui était en provenance de Rouyn-Noranda. Il transportait huit personnes, dont deux membres de l'équipage.

L'avion était alors à trois kilomètres de l'aéroport, à environ 1500

pieds (457 kilomètres) au-dessus de l'autoroute Laurentienne, lorsqu'il a été percuté par un drone à l'aile droite.

L'avion a pris contact avec l'aéroport et il a pu atterrir sans problème. Lorsqu'il a été informé, l'aéroport a immédiatement mis en place ses mesures d'urgence et informé Transports Canada, ainsi que le 911, a précisé M. Claise, qui n'a pas pu s'avancer sur l'ampleur des dommages ou l'état de santé des personnes à bord de l'avion.

Selon le ministre Garneau, l'appareil a subi des «dommages mineurs».

Le BST annoncera pour sa part dans les prochains jours si l'événement nécessitera une enquête approfondie de l'agence fédérale. La politique de classification des événements du BST indique qu'il enquête sur des incidents ou des accidents lorsqu'il «croit qu'une enquête sur ces cas pourrait permettre de relever des manquements à la sécurité qui risquent de compromettre la sécurité dans les transports».

Selon le communiqué du ministre, 1596 incidents liés aux drones ont été recensés depuis le début de l'année 2017. Parmi ces cas, 131 ont été jugés préoccupants pour la sécurité aérienne.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le pavé et les emplois mènent les débats

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

La campagne municipale gatinoise ne fait pas l'économie des débats traditionnels. Les cinq candidats à la mairie s'affrontent sur le niveau de taxation à imposer, sur le pavage et le nombre d'emplois à la Ville.

Denis Tassé a jeté un pavé dans la marre en proposant d'emprunter 100 millions de dollars afin de repaver les rues dans les quartiers résidentiels. La Ville a calculé en 2015 que 15% de son réseau, ou 200 kilomètres de voies, est en fin de vie utile et qu'une autre tranche de 27% (356 kilomètres) ne respecte pas les normes de qualité. Or, Gatineau repave environ 28 kilomètres par année. « Si on ne fait rien, ça va prendre 50 ans pour refaire nos rues! » tonne M. Tassé.

Il est attaqué de toutes parts, car cela ferait augmenter la dette de la ville de 18% environ. En outre, plusieurs font valoir que Gatineau n'a réussi qu'à compléter 49% des travaux d'une vingtaine de millions de dollars qui avaient été prévus pour la dernière année. On se demande donc comment M. Tassé pourrait dépenser ces 100 millions supplémentaires. « Je vais l'être, capable. Ça fait 45 ans que je suis en affaires », répond-il.

Sa rivale Sylvie Goneau propose plutôt de paver autrement, en privilégiant l'asphalte recyclé — à durée de vie plus courte — dans les quartiers résidentiels. « Avec un traitement différencié, on peut augmenter le nombre de kilomètres qu'on fait avec le même montant investi. » Le maire sortant s'oppose à l'endettement pour paver des rues locales. Mieux vaut s'endetter, dit-il, quand il s'agit d'une infrastructure cofinancée par Ottawa et Québec. L'endettement ne représente alors qu'une partie du coût total du projet. « Cela va aussi à l'encontre du principe qu'on défend, à savoir qu'on ne de-

vrait creuser qu'une seule fois. Quand on creuse, c'est pour faire aqueduc, égouts et asphalte », dit Maxime Pedneaud-Jobin. Rémi Bergeron et Clément Bélanger s'opposent aussi à l'emprunt proposé par M. Tassé.

Réduction de la masse salariale

M. Pedneaud-Jobin, M. Tassé et M^{me} Goneau siègent tous trois au conseil municipal et ils sont les présumés meneurs de la course à la mairie. Les analystes estiment que les deux conseillers municipaux sortants pourraient diviser le vote d'opposition et favoriser la réélection du maire.

M^{me} Goneau pour sa part est très critiquée parce qu'elle propose un plan de réduction des effectifs municipaux. Elle fait valoir que 472 personnes quitteront leur emploi au cours des quatre prochaines années, représentant une masse salariale de 45 millions de dollars. Elle entend en récupérer 19 millions. « On a plus de cols bleus, de cols blancs, de policiers et de pompiers que Laval qui a trois fois plus de population », lance-t-elle.

À cela, ses adversaires rétorquent que Laval n'est peut-être pas le meilleur exemple à suivre. « Si elle coupe dans le personnel, elle devra donner plus de contrats au privé qui coûte souvent entre 50% et 75% plus cher », fait valoir Rémi Bergeron, un ancien directeur général de la municipalité de Bowman. « Les mandats, c'est le nerf de la guerre municipale pour le financement. Elle va mettre en danger l'intégrité de la ville. »

Sylvie Goneau et Clément Bélanger proposent de limiter les hausses de taux au taux d'inflation, tandis que M. Tassé propose un taux de 1,5% les deux premières années, puis 2,3% les deux autres années. Le maire sortant vise 2,9% la première année, puis 2,5% pour chacune des trois autres années, alors que M. Bergeron parle d'une hausse d'environ 2,8%.

Le Devoir

À Gatineau, la bataille des deux tours

Un projet de construction massif s'invite dans la campagne

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

Elles sont deux. Renaissance et Alliance, des tours de 55 et 35 étages respectivement que le puissant promoteur immobilier Gilles Desjardins veut construire dans sa ville natale de Gatineau, dans une zone où dominent les édifices à trois niveaux. C'est un euphémisme de dire qu'elles marqueraient le paysage. Et elles marquent ces jours-ci le déroulement de la campagne électorale municipale autrement assez tranquille.

Le projet du groupe Brigil, lancé dès 2013 et baptisé Place des peuples, consiste en deux tours multifonctionnelles qui abriteraient des condos, des chambres d'hôtel de luxe, des espaces de bureaux, des commerces au rez-de-chaussée, un spa au sommet de la plus petite tour et un observatoire touristique au sommet de l'autre. La vue serait imprenable: de l'autre côté de la rue se trouvent le Musée canadien de l'histoire (auparavant des civilisations), la rivière des Outaouais et, au-delà, la colline du Parlement.

L'ambition de M. Desjardins pour sa ville est sans borne. La vidéo promotionnelle de son projet clame d'entrée de jeu que chaque ville doit avoir une signature, rappelant que Kuala Lumpur a ses tours Petronas, New York, l'Empire State Building, Sydney, son opéra, et Montréal, sa tour Ville-Marie. La différence, toutefois, réside dans l'emplacement convoité: le quartier du musée est ponctué de constructions basses, résidentielles pour plusieurs. Certaines d'entre elles sont parmi les plus anciennes de Hull. L'édifice le plus haut du centre-ville de Gatineau est situé à environ un demi-kilomètre de là et s'élève à 118 mètres (28 étages), contre 200 mètres prévus pour la tour Renaissance.

Question d'emplacement

Les entrepreneurs en construction et la Chambre de commerce de Gatineau, alléchés par les 400 millions de dollars que Brigil entend investir, approuvent le projet. Les citoyens du quartier touché, eux, plaident pour une densification du territoire à échelle plus humaine. Le projet est devenu un marqueur dans la campagne à la mairie et divise les cinq candidats



Vue sur le quartier des musées, où s'installeraient les deux tours qui créent la discorde.

en deux clans.

D'un côté, le maire sortant, Maxime Pedneaud-Jobin, s'oppose au projet au motif qu'il n'est pas au bon endroit. « Si on dit oui à des tours de 55 étages dans un petit quartier patrimonial, dans 20 ans, il n'y en aura plus, de quartier », dit-il en entrevue. Rémi Bergeron, l'ex-directeur général de la petite municipalité de Bowman qui brigue la mairie gatinoise, croit lui aussi que le site choisi est inadéquat. « Dans ma tête, ça ne fonctionne pas dans cet endroit », dit-il en entrevue.

Dans l'autre clan, on trouve les conseillers municipaux sortants Sylvie Goneau et Denis Tassé, qui soutiennent le projet au nom du développement économique de la ville. Après tout, une fois construit, le projet rapporterait 8 millions de dollars en revenus fonciers annuels à la municipalité. « Tôt ou tard, quand on habite dans un centre-ville, faut s'y attendre », dit M. Tassé à propos des résidents mécontents. Clément Bélanger, un fonctionnaire fédéral qui tente sa chance sur la scène municipale, est lui aussi d'accord pour les mêmes raisons. « Ça correspond à ma vision de faire de Gatineau une destination touristique », dit ce dernier.

Le maire sortant plaide pour désigner le quartier du musée site patrimonial (un projet dans les cartons de la ville depuis quelques années). Ce faisant, il ne serait plus possible de démolir les édifices qui s'y

trouvent sans l'aval du conseil municipal. Or, la Place du peuple nécessite la démolition de quelques édifices, notamment la maison Talbot-Carrière-Baillet datant de 1884. M^{me} Goneau critique le maire. « Je n'ai pas de problème à ce qu'il dise qu'il est contre le projet. Mon problème est qu'il interfère avec le processus administratif. »

Périmètre patrimonial

Les trois adversaires du maire s'appuient sur une étude d'Aviseo Conseil, rendue publique pendant la campagne, concluant qu'une telle désignation patrimoniale compromettrait la création de 4000 emplois et priverait la ville de 322 millions de dollars en retombées économiques.

Kate Helwig, une résidente membre fondatrice du groupe Protégeons le quartier du musée, démolit cette étude. « Elle conclut que 50% des terrains sont sans valeur patrimoniale, mais ils n'ont pas pris le bon périmètre. Ils ont pris un périmètre plus grand qui inclut des stationnements. En utilisant le bon périmètre, celui que l'on propose, on arrive à un taux de 95% », explique-t-elle au Devoir.

L'étude Aviseo n'est pas que critiquée par le groupe de M^{me} Helwig ou encore l'Association des résidents de l'île de Hull, aussi opposée au projet. Elle fait maintenant l'objet d'une plainte au Directeur général des élections (DGE), car l'étude a été en partie financée

par Gilles Desjardins lui-même. Surtout, elle a été commandée par Essor centre-ville, un groupe à la tête duquel se trouvait jusqu'à deux jours avant la publication Pierre Samson, un aspirant au poste de conseiller municipal pour le quartier favorable au projet des deux tours. C'est son adversaire, conseiller sortant et membre de l'équipe du maire Cédric Tessier, qui a déposé la plainte au DGE.

Un os... religieux

Le projet de Brigil a été officiellement déposé à la Ville de Gatineau en mars dernier pour approbation. Mais il y a un autre os au projet. Un des terrains convoités est un petit stationnement d'une vingtaine de places appartenant au collège privé Saint-Joseph de Hull, une institution vieille de 148 ans qui est située tout à côté. Or, le collège, opposé au projet au nom de la quiétude de ses étudiantes et de la préservation de la lumière naturelle, est bien décidé à ne pas céder son lot au promoteur. « On n'a pas l'intention de le vendre. D'ailleurs, on n'a déjà pas assez de places [de stationnement] », explique au Devoir le directeur général du collège, Georges Najm.

En entrevue, le vice-président au marketing et aux communications chez Brigil, Denis Bouchard, soutient que le terrain n'est plus nécessaire.

Le Devoir

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

HORIZONTALEMENT

- (En) échange.
- Pirate - Palmier.
- Il y en a dans votre ordinateur - Milieu réformé sur lui-même.
- A Noël, mais pas au jour de l'An - Vérifiée.
- Petits fruits - On l'entend de loin.
- Il ne rouille pas - Ensemble de travaux universitaires.
- Exclamation enfantine - Labiés à fleurs jaunes - Dieu guerrier.
- Laine lavée directement sur le dos du mouton, avant la tonte.
- Certains sont précieux - Grand serpent très venimeux.
- Très attaché - Médicament.
- Il n'est pas bien grand - Donner une forme aérodynamique à.
- Entrelacements de fils - Orientée.

VERTICALEMENT

- Fatalement.

- On souffle dedans - Sert à fermer une porte.
- Se compose sur un clavier - Sillon.
- Thulium - Ils parlent espagnol.
- Mets délicieux - Pronom.
- Marque l'embarras - Endroits - Sert à désigner.
- Disposée - Strontium - Longueur d'une enjambée.
- Coquille - Titre musulman.
- Apprentissage à danser - Se dit des plus grandes profondeurs océaniques.
- Marcher vite et beaucoup - Doté.
- C'est-à-dire - Groupes de musiciens.
- Plus courts - Ventilé.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
E	M	P	R	E	S	S	E	M	E	N	T
C	E	R	A	S	T	E	O	X	E	R	
A	M	E	R	A	V	I	N	E			
R	E	N	G	R	E	N	A	G	E		
T	A	S	A	N	A	T	O	N			
E	T	C	N	E	N	N	I	U	T		
L	A	C	E	T	T	U	E				
E	C	O	P	E	R	E	S	S	O	R	
M	E	L	U	S	I	N	E	N	U	E	
E	T	A	L	T	E	S	T	E	V		
N	D	O	S	E	R	A	E	D	E		
T	U	E	N	T	F	O	I	S	S	E	S

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Var 12/5	Ave 11/0	Londres	Sol 23/13	Var 18/15
Moncton	Var 18/5	Sol 10/2	Los Angeles	Sol 33/20	Sol 33/19
Saint-Jean	Ave 17/5	Sol 10/6	Mexico	Ave 20/13	Plu 20/13
Toronto	Sol 11/6	Sol 15/10	New York	Var 18/7	Sol 15/10
Vancouver	Plu 12/10	Ave 13/8	Paris	Sol 24/12	Sol 23/13
Winnipeg	Sol 16/3	Sol 20/10	Tokyo	Plu 15/14	Plu 16/13

Montréal	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui 10	2	12/8	17/12	18/9
Ciel variable.	Généralement dégagé.	Passages nuageux.	Ensoleillé.	Passages nuageux.

Québec	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui 10	0	9/6	14/9	16/7
Averses (pdp 40%).	Généralement dégagé.	Averses.	Généralement ensoleillé.	Averses (pdp 40%).

Gatineau	Ce soir	Demain	Mercredi	Judi
Aujourd'hui 8	0	13/7	18/11	19/7
Ciel variable.	Ciel dégagé.	Ciel variable.	Ensoleillé.	Passages nuageux.

Pour que le pique-nique ne tombe pas à l'eau, accédez en tout temps à la météo.

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Jean Fortier se promet rationnel et non populiste

Les Montréalais veulent un maire avec une approche rationnelle de la gestion de la ville, plutôt qu'un maire « populiste », estime le candidat de Coalition Montréal à la mairie, Jean Fortier. Faisant allusion à son adversaire et maire sortant, Denis Coderre, M. Fortier, qui a été président du comité exécutif dans l'adminis-

tration de Pierre Bourque à la fin des années 1990, clame qu'il ne faut surtout pas gérer une ville sur des « coups d'émotion ». En entrevue à La Presse canadienne, Jean Fortier affirme par ailleurs que le chef de Projet Montréal, Valérie Plante, est trop « dogmatique » dans ses positions. M. Fortier soutient que pour gérer une ville cosmopolite comme Montréal, il faut être « au centre du centre », et non pas strictement « à gauche ou à droite ».

La Presse canadienne

Résultats des tirages du : 2017-10-14

649	16 22 28 43	49	12 16 18 42
	29 32 34 compl.		44 45 49 compl.

+ 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$
26425387-01
Prochain gros lot (approx.) : 23 000 000 \$

Extra 8110321

Résultats des tirages du : 2017-10-13

NAV	08 14 16 17 18 34 41	43
	compl.	

Prochain gros lot (approx.) : 10 000 000 \$

Extra 8207082

Congédié?

Voyez **François Gendron** avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

SOCIÉTÉ



PHOTOS MIRIANE DEMERS-LEMAY LE DEVOIR

Les élèves de l'école primaire et secondaire d'un des campus de Red Cloud retournent à la maison après une journée de classe.

Les Sioux du Dakota eux aussi en quête de réconciliation

Au sein de l'une des réserves autochtones les plus pauvres des États-Unis, une école privée catholique fait le pari de revaloriser la culture et la langue lakota. Et ça fonctionne.

MIRIANE DEMERS-LEMAY
au Dakota du Sud

Taylahni Jackson et Elizabeth Cabrera sont étudiantes à l'école Red Cloud Indian School. L'an prochain, elles iront au collège et à l'université, tout comme 90% des étudiants de leur école. Leur parcours est pourtant loin d'être la norme dans la réserve des Sioux lakotas de Pine Ridge, située au sud-ouest du Dakota du Sud. Classée comme l'une des communautés les plus pauvres et sous-développées des États-Unis, Pine Ridge compose avec une panoplie de problèmes sociaux: chômage, alcoolisme, criminalité, suicides. Des problèmes qui annoncent un sombre avenir pour les jeunes.

«Ce qui se passe aujourd'hui est le résultat des derniers siècles», opine Philomine Lakota, professeure de langue à Red Cloud. Comme tant d'autochtones nord-américains, les Lakotas de Pine Ridge ont vécu les pensionnats. «J'avais honte d'être Lakota, alors je prétendais être Blanche et ne pas parler ma langue», témoigne Philomine. Elle confie à regret qu'à l'instar de sa génération, elle n'a pas enseigné sa langue maternelle à ses enfants. Réconciliée avec sa culture «grâce aux cérémonies, après un chemin très long et laid», elle enseigne maintenant sa langue maternelle à ses petits-enfants et aux jeunes du secondaire à Red Cloud.

C'est d'ailleurs sur l'éducation et sur la réconciliation que l'école Red Cloud Indian School mise pour réparer cette cassure intergénérationnelle et les problèmes sociaux qu'elle engendre. «Pour surmonter la pauvreté, l'éducation est vitale», pense Maka Akan Najin, un ancien élève de Pine Ridge qui, après avoir fait sa maîtrise à New York et enseigné au Japon, est maintenant directeur des programmes de l'école. «On avait une éducation qui effaçait l'identité autochtone... Maintenant, on a une éducation qui vise l'émancipation autochtone.»

Fondée en 1888 par les Jésuites, la Red Cloud Indian School se compose d'une école primaire et une école secondaire sur un campus et d'une école primaire sur un autre campus. Un total de 600 élèves y étudie, sélectionnés selon leurs résultats scolaires. La liste d'attente est longue pour entrer dans cette école aux places limitées. L'école, quoique privée, ne demande chaque année que 100\$ par élève en frais de scolarité. C'est une fondation qui récolte les 12 millions nécessaires annuellement pour gérer l'établissement.

Le programme de l'école est ambitieux. Pour revaloriser la langue ancestrale, des cours de lakota sont imposés et des camps d'été d'immersion linguistique sont offerts. Dans les cours de biologie, on aborde les plantes médicinales. Dans les cours de littérature, on lit des auteurs sioux. Les élèves renouent avec des traditions ancestrales, comme la construction de tipis, la cérémonie de la hutte de sudation et la danse du soleil. Bref, l'enseignement de la culture et la langue autochtone sont mis à l'honneur... mais est-ce que ça fonctionne?

La langue, ciment de la culture

Les cours de langue lakota ont été développés en collaboration avec l'Université d'État d'Indiana. Les adolescents suivent trois ans et



Un professeur enseigne des cours de lakota pour adultes les soirs de semaine dans la bibliothèque de l'école. Des enseignants de l'école et des parents d'élèves assistent à ces cours pour améliorer leur maîtrise de cette langue.



Des tombes ornées d'un cimetière lakota près de l'école. Des vagues de suicides affectent particulièrement les jeunes de la communauté.

demi de cours, du niveau débutant jusqu'à avancé. Lorsqu'ils sont en mathématiques ou en sciences, on leur exige de parler en lakota lorsqu'ils veulent sortir aller aux toilettes ou à leur casier. «S'ils ont fait des efforts et qu'ils ont pratiqué à la maison, les élèves sont pratiquement bilingues lorsqu'ils terminent le secondaire», affirme la directrice, qui observe même les élèves clavarder en lakota sur les réseaux sociaux.

«La langue est un élément qui manque à la plupart des étudiants, même s'ils ne le réalisent pas», explique la directrice de l'école, Clave Huertter. Lorsqu'ils réapprennent leur langue, ils reprennent possession d'une partie importante d'eux-mêmes. Ils ont alors une meilleure compréhension de qui ils sont, ce qui les aide à faire la transition à l'âge adulte.»

«Nos cérémonies perdent une partie de leur signification lorsqu'elles sont traduites en



Taylahni Jackson (à gauche) et Elizabeth Cabrera (à droite) amorcent leur 12^e année à l'école Red Cloud.

anglais», note Taylahni. «On ne doit pas réapprendre le lakota pour faire un métier ou avoir un revenu, on doit le faire pour soi-même, pour savoir qui nous sommes», approuve Philomine, avec son joli accent qui chante. On ne peut pas avoir la culture sans le langage, et vice versa.»

Pour l'enseignante, les jeunes sont des ambassadeurs de la langue dans leur famille. «Lorsque je rencontre leurs parents, ils me disent que leurs enfants leur enseignent, dit-elle en souriant. Notre langue renaît... rien ne pourra plus l'arrêter.»

Des défis quotidiens

Mercredi soir, 17h. Une douzaine d'enseignants et de parents s'installent sur les chaises de la bibliothèque de Red Cloud comme à chaque semaine pour leur cours de langue pour adultes. Le professeur, un grand gaillard aux bras tatoués, pointe la chaise, le tapis, les livres.

«On avait une éducation qui effaçait l'identité autochtone... Maintenant, on a une éducation qui vise l'émancipation autochtone.»

Maka Akan Najin, directeur des programmes à la Red Cloud Indian School

«On ne doit pas réapprendre le lakota pour faire un métier ou avoir un revenu, on doit le faire pour soi-même, pour savoir qui nous sommes.»

Philomine Lakota, professeure à la Red Cloud Indian School

La classe identifie les objets en lakota. Ces cours sont une ressource offerte par l'école pour que les enseignants et les parents puissent aider les élèves dans leur apprentissage.

De fait, avoir des enseignants qui parlent lakota est un défi, dû au grand roulement du personnel. Deux enseignants sur trois à Red Cloud proviennent de l'extérieur de Pine Ridge. Ils demeurent sur la réserve entre deux et trois ans en moyenne. La direction demande à tous ses enseignants d'avoir une base en lakota. «Mais chacun apprend à son rythme», observe la directrice. Le plus grand obstacle des professeurs, selon elle, est la confiance en soi.

Quel Dieu prier?

L'école offre des cours de catholicisme et... de spiritualité autochtone. Mais comment combiner ces deux visions, apparemment incompatibles? «En classe, on discute des enseignements des paraboles de la Bible et des mythes lakotas», raconte Taylahni. «C'est un défi quotidien, admet toutefois la directrice de l'école. On essaie d'avoir le meilleur équilibre possible.»

Malgré les défis, l'école semble remplir sa mission d'éducation. Plus de 90% des élèves réussissent leur diplôme secondaire, contre moins de 70% sur la réserve. L'école a bénéficié d'un nombre record de bourses d'études Gates Millennium Scholars, qui finançaient les études supérieures des boursiers entre 2000 et 2014.

L'établissement réussira-t-il, par contre, à réconcilier la nouvelle génération avec son héritage culturel? «Nos grands-parents nous disent que nous sommes la septième génération, qui doit sauver notre langage et nos traditions», raconte Elizabeth, en se référant à une prophétie du chef Crazy Horse il y a plus d'un siècle. Taylahni, quant à elle, prend son rôle dans la communauté au sérieux. Après ses études postsecondaires, elle veut retourner vivre à Pine Ridge: «Lorsque j'aurai des enfants, je veux qu'ils grandissent ici, avec notre culture, prévoit-elle. Notre génération est plus éduquée... c'est important qu'on revienne et qu'on fasse partie du changement.»

ÉDITORIAL

MAIRIE DE QUÉBEC

Un lien de trop

La campagne électorale municipale marque l'occasion de réfléchir aux défis qui attendent les principales villes de la province. Aujourd'hui: Québec.

Ln raison de l'enthousiasme délirant des animateurs de radio, l'élection à la mairie de Québec prend les allures d'un référendum sur le «troisième lien». Il y a si peu d'enjeux de fond dans cette course à trois que la construction d'un pont ou d'un pont-tunnel reliant Lévis à Québec prend une place démesurée dans les discussions.

Le candidat de Québec 21, Jean-François Gosselin, courtise à fond le vote «char», ou encore la «droite-auto» pour reprendre l'expression du chroniqueur François Bourque. Régis Labeaume a évoqué un éventuel projet «structurant» de transport en commun au tracé secret et mystérieux. C'en est assez pour que M. Gosselin l'accuse d'avoir trahi l'esprit de feu la mairesse Andrée Boucher, et par extension les citoyens de Québec. Le maire est devenu pour lui un incontrôlable dépensier.

Les positions de Québec 21 sont simples: des autos, des autoroutes, du stationnement. Il en va du développement économique de l'est de Québec, estime Jean-François Gosselin, pour qui l'étalement urbain se résume à une légende urbaine. Le détenteur d'une maîtrise en administration des affaires est incapable de chiffrer les retombées économiques du projet, une constante chez lui. Son projet favorisera les intérêts économiques des promoteurs immobiliers de Lévis, et il ne s'en rend même pas compte. En matière de fiscalité municipale, les connaissances de M. Gosselin sont plutôt minces.

Que dire d'Anne Guérette, chef de Démocratie Québec? Dans un entretien au *Devoir*, elle était incapable de se rappeler si elle a promis de geler ou de diminuer les taxes des citoyens de Québec. Un tel amateurisme de sa part, après dix ans de participation active à la vie politique municipale, est une source de préoccupation.

Quant à Régis Labeaume, le gardien de but des finances de Québec s'est fait passer un colisée et un coffre-fort virtuel entre les jambes, mais il a profité d'une conjoncture économique favorable. Bon premier dans les sondages, il peut se targuer d'un taux de satisfaction de 78% malgré ses sautes d'humeur détestables. On lui doit d'avoir fait de Québec une ville de grands projets et de grandes ambitions, alors que l'ancienne locataire de l'hôtel de ville se contentait d'une ville peu chic peu chère pour banlieusards tranquilles.

Ce conservatisme fiscal, incarné encore aujourd'hui par des animateurs de radio et par leur «homme», Jean-François Gosselin, n'est plus de mise pour une ville qui poursuit, depuis son 400^e anniversaire, une trajectoire marquée par un bouillonnement culturel et économique.

Québec est cependant l'une des villes où la dépendance à l'automobile est la plus grande. Les transports collectifs y sont anémiques. Avant de se lancer dans l'aventure d'un troisième lien, le futur maire de Québec serait bien avisé de bonifier l'offre de transports collectifs, avec la participation de Québec et d'Ottawa. Le maire Labeaume semble emprunter cette voie, mais il le fait de manière bien évasive. Au moins, il reste clair quant à l'inutilité d'un troisième lien. Celui-ci aura un effet très limité sur la congestion routière et le développement de l'est de Québec, où il reste peu de terrains à vocation industrielle ou technologique.

L'augmentation de la capacité routière encouragera l'étalement urbain qui contribuera à son tour à la congestion. C'est un cycle sans fin que Québec doit briser afin de poursuivre sur sa lancée.

RÉFORME DU DROIT PÉNAL

Une lenteur injustifiée

Dans sa lettre de mandat au ministre de la Justice, le premier ministre Justin Trudeau était clair. Jody Wilson-Raybould devait «réviser les changements apportés depuis dix ans» au système de justice pénale par les conservateurs, eux qui voulaient punir les infractions plus sévèrement. Deux ans plus tard, on attend toujours cette réforme essentielle, y compris dans les peines minimales.

La tâche de la ministre de la Justice est une des plus lourdes qui soient. Elle doit mener à bien ses propres politiques en plus de seconder ses collègues dans les leurs. M^{me} Wilson-Raybould n'a pas chômé depuis l'élection de 2015. Elle a consulté la communauté juridique sur la réforme du droit pénal. Elle a présenté dix projets de loi, dont ceux sur l'aide médicale à mourir, la légalisation de la marijuana et la conduite avec facultés affaiblies. Trois gros morceaux.

Une loi contre la discrimination et la propagande haineuse visant les transgenres a été adoptée, mais des six projets restants, cinq n'ont même pas eu droit à une seule seconde de débat. L'un d'entre eux était pourtant considéré comme la première étape du ménage attendu dans les changements apportés par les conservateurs, dont plusieurs ont été battus en brèche par les tribunaux.

Présenté il y a un an, le projet C-28 prévoit redonner aux juges une plus grande discrétion en matière de suramendes compensatoires. Les conservateurs les avaient augmentées et rendues obligatoires, qu'un contrevenant en ait les moyens ou non. Malgré l'appui donné par la communauté juridique qui en faisait une priorité, ce projet de loi piétine.

On ne peut reprocher à la ministre de vouloir bien faire les choses, mais il est question ici de priorités. Renverser les orientations conservatrices doit figurer au sommet de la liste. Cela veut dire permettre, au moment de la détermination de la peine, une prise en compte plus souple du temps en détention avant le verdict. Cela exige aussi une révision des peines minimales qui se sont multipliées et durcies sous les conservateurs, ce qui a contribué en partie à la crise des délais judiciaires.

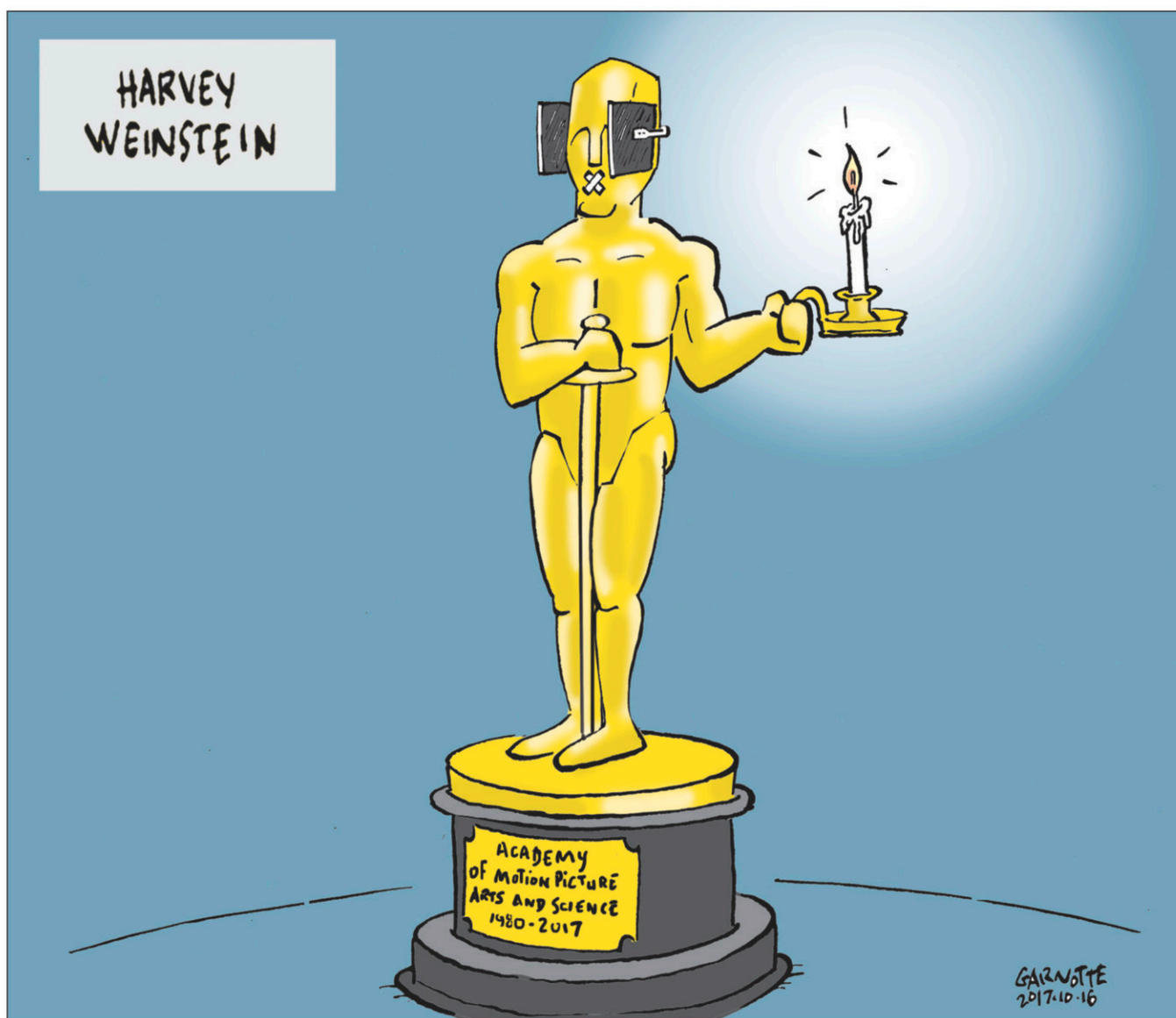
Les provinces veulent qu'on s'y attaque, d'où l'annonce faite par M^{me} Wilson-Raybould en avril dernier de l'issue d'une rencontre des ministres de la Justice fédéral et provinciaux portant sur cette crise des délais judiciaires. Elle a alors annoncé qu'un projet de loi sur les peines minimales serait présenté au printemps 2017. Six mois plus tard, on n'a toujours rien vu.

La ministre ne travaille pas seule, tout un ministère l'appuie. Rien ne justifie cette lenteur. Il y a urgence à s'attaquer aux dispositions qui ont eu pour effet de modifier l'esprit de notre système de justice. Et il faut le faire avant les prochaines élections.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Fais une femme de toi

À l'occasion des élections municipales qui auront lieu cet automne, Denis Coderre promet la parité de son comité exécutif. Il a annoncé son engagement avec, à son bras, non pas une, mais quarante-six femmes. C'est facile de se présenter ainsi accompagné devant les caméras pour «montrer l'exemple», mais pourquoi ne pas avoir pris un tel engagement dès son premier mandat? Cela aurait-il un lien avec le fait que sa rivale soit une femme? Sûrement pas... En 2013, le maire sortant avait l'occasion et les moyens de faire de son comité exécutif, un comité constitué d'une parité d'hommes et de femmes, il n'en a pourtant rien fait.

Monsieur Coderre est prêt à tout pour être réélu, mais serait-il prêt à nommer une femme à la tête du comité? «Je ne suis pas rendu là. On va commencer par se faire élire, et puis on va regarder.» Évidemment. Ça aurait été trop beau pour être vrai. Cela est déplorable, car selon une étude du Conseil du statut de la femme, le nombre de femmes élues en politique progresse très lentement: une hausse moyenne de 0,6% chaque année entre 2005 et 2013.

Un jour, l'égalité hommes-femmes sera au rendez-vous. En attendant, les femmes

devront continuer de se battre, comme elles le font depuis si longtemps.

Laurie Vigneault, étudiante en littérature au cégep régional de Lanaudière Joliette, le 15 octobre 2017

M^{me} Joly, vous tombez bas

Madame,

Depuis que vous vous êtes soumise à Netflix, j'ai tout lu et tout entendu sur cet événement fâcheux. Depuis la première minute, je ménage les mauvais sentiments à votre endroit.

Mais aujourd'hui, en lisant à la une du *Devoir* que vous aviez fait la sourde oreille à la mise en garde de votre sous-ministre qui vous conseillait de ne pas céder devant Netflix et que vous avez pris une décision au détriment de l'économie nationale et des budgets de tous les citoyens du pays nommé Canada et contre tous les artistes, les comédiens, les musiciens, les peintres, les écrivains, les poètes et tous les producteurs et diffuseurs de nos œuvres qui sont le corps même du patrimoine, je suis sortie de mes gonds.

Au Québec, vous avez mis notre langue dans le jeu du perdant. Vous n'avez même pas pu vous défendre contre les critiques qui vous ont été faites dans votre langue

maternelle. Votre langue de bois est même à zéro au tableau noir.

Oui, Madame, je vous trouve les pires défauts. Des personnes vous avaient élue de bonne foi et avec confiance. Vous les avez trompées cyniquement.

Votre entente de soumission nous écorche l'espoir. Vous nous offrez l'appauvrissement commencé avec Harper.

Les chanteurs ne gagnent plus de quoi payer le pain et le beurre. Mes droits sont devenus si ridicules que même l'Armée du salut est devenue trop chère pour nous. Vous faites monter la rage en toutes nos fiertés. Vous nous préparez à un avenir de guenillous. Il est de mon devoir d'intervenir.

Alors, Madame, recevez par la présente une demande officielle de votre démission et au plus tôt possible. Cette demande vaut aussi pour votre entente et toutes celles que vous avez signées que nous considérons comme non avenues et déchirables.

Je vous prie de me prendre très au sérieux et sachez que votre soumission est une insulte pour chacun de nous.

Que ce soit clairement écrit: nous ne voulons plus de vous. Vous ne pouvez pas nous représenter.

Denise Boucher, poète Montréal, le 14 octobre 2017

L I B R E O P I N I O N

Agir pour contrer la privatisation et la marchandisation de l'éducation

LUC ALLAIRE

Secrétaire général du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF)

La dernière décennie a été marquée par une croissance sans précédent des acteurs privés dans l'éducation, notamment dans les pays à faibles revenus. Cette croissance est sur le point de transformer en profondeur des systèmes éducatifs déjà fragiles. De nombreux investisseurs, comprenant des entreprises multinationales, s'impliquent à grande échelle dans le marché jugé très lucratif de l'éducation. Certains proposent des services à bas coût, de mauvaise qualité, visant les populations pauvres, tout en s'exonérant des régulations des États. La croissance de ces acteurs privés, et plus généralement de la marchandisation de l'éducation, est particulièrement marquée au niveau du cycle fondamental (primaire et secondaire), là où les injustices sociales se creusent.

Un réseau

Depuis 2015, un consortium international d'organisations travaille sur la privatisation de l'éducation et des droits de

la personne afin de mieux cerner les enjeux de ce phénomène et d'agir de manière collective et constructive. Au sein de ce consortium, un réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation s'est constitué en 2016, dans lequel le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) joue un rôle actif.

Le réseau francophone a organisé un colloque en mars 2016 au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à Paris, puis a lancé l'appel francophone contre la marchandisation de l'éducation, qui a reçu le soutien de 302 organisations dans 38 pays.

Cet appel a été entendu par les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu à Madagascar en novembre 2016. En effet, l'éducation s'est taillé une place de choix dans la déclaration qui a été adoptée lors de ce Sommet. Plusieurs paragraphes font écho aux revendications exprimées dans l'appel, dont l'importance d'avoir des enseignantes et enseignants qualifiés pour une éducation de qualité, l'attachement à l'éducation publique et le contrôle renforcé du secteur éducatif privé. Les chefs d'État et de

gouvernement ont aussi manifesté leur inquiétude quant à la prolifération des écoles privées.

Réfléchir aux défis actuels

Dans le prolongement de ces actions, le réseau francophone organise en octobre 2017 (du 23 au 26 octobre à Dakar, au Sénégal) une rencontre francophone sur la marchandisation de l'éducation, qui sera l'occasion pour les acteurs impliqués dans la réalisation et la défense du droit à l'éducation (représentants des États, des organisations internationales, des ONG, des chercheurs...) de se réunir pour discuter des défis actuels que pose l'accroissement sans précédent des acteurs privés dans l'éducation et de développer une réponse qui soit en phase avec l'histoire, les valeurs, et la culture des sociétés de la Francophonie.

Cette Rencontre de la société civile francophone sera aussi l'occasion de rappeler aux chefs d'État et de gouvernement les engagements qu'ils ont pris sur la scène internationale en faveur de l'éducation publique, gratuite et de qualité pour toutes et tous. Car ces engagements doivent se traduire en actions concrètes, dès maintenant.

IDÉES

Une dangereuse polarisation

A. HADI QADERI

Enseignant en science politique au cégep de Saint-Jérôme et au cégep de Maisonneuve

Notre société de plus en plus divisée sur la question de l'immigration favorise une polarisation sociale facile à instrumentaliser. Cette tendance avantage les conservateurs de tous les courants, qu'ils soient religieux ou xénophobes.

Cette situation fait reculer le progressisme et revitalise le populisme. De ce fait, une confrontation des extrêmes droites sous diverses formes apparaît partout, créant un cercle vicieux.

Ce qui se passe au nom de la gauche dans ce débat est beaucoup plus surprenant.

J'aimerais parler de ce phénomène à travers la question de l'« islamophobie ». D'abord, il faut savoir qu'une grande partie de la population immigrante semble s'intégrer sans problème à la société québécoise. Tout en gardant une certaine spécificité culturelle, linguistique et religieuse, elle entretient une bonne relation avec ses concitoyens de tous horizons.

En parallèle, une grande partie de la population dite « de souche » semble en vraie harmonie avec des gens de diverses origines. Mais ce ne sont pas ces gens-là qui font les manchettes.

Les courants xénophobes ignorent l'intégration bien réussie de la majorité des immigrants et instrumentalisent cet enjeu en utilisant l'argument de la non-intégration d'une infime minorité plus visible. [...]

Pourtant, une bonne partie des gens venant de l'extérieur, récemment ou non, semble plus laïque et progressiste que la majorité de ces xénophobes. Une très grande majorité de ces immigrants ont fui leurs pays en raison des conflits sociaux et des répressions religieuses. Ici, ils n'aspirent qu'à s'intégrer et à réussir leur vie, en surmontant avec hardiesse d'innombrables obstacles liés au phénomène de l'immigration.

Une intégration compliquée

Toutefois, trois groupes distincts compliquent, chacun à sa manière, cette intégration.

D'une part, le rejet des xénophobes leur crée énormément d'obstacles. D'autre part, ils se sentent étouffés par les conservateurs de leurs propres communautés, dont les pressions rendent plus difficile l'intégration. Et finalement, les nouveaux arrivants se sentent incompris, voire délaissés par des gens qui se disent plus progressistes, ouverts et défenseurs des droits des minorités.

En voulant combattre la xénophobie, ce groupe dit progressiste tombe parfois dans le simplisme. Ignorant la complexité de l'enjeu de l'islamophobie, il part en guerre au nom de la défense des immigrants et surtout des musulmans.

Ceci est très noble. Mais défendre les droits des minorités d'une manière simpliste peut parfois avoir un effet pervers: un relativisme culturel qui ne fait que favoriser le conservatisme. Par exemple, je lutte fortement contre la discrimination dont sont victimes les femmes voilées, que certains veulent exclure de l'espace public au nom de leur libération. Je déplore le fait que les personnes d'origine musulmane qui s'affichent soient automatiquement considérées comme islamistes et suspectes. Je lutte également pour l'acceptation du pluralisme. Je fais également des efforts pour mettre en évidence la richesse de la diversité. Mais je ne fais jamais la promotion du hidjab ou du voile intégral, et



Les courants xénophobes ignorent l'intégration bien réussie de la majorité des immigrants.

« Défendre les droits des minorités d'une manière simpliste peut parfois avoir un effet pervers: un relativisme culturel qui ne fait que favoriser le conservatisme »

encore moins la promotion des croyances religieuses. Je défends le droit de toute personne religieuse à pratiquer sa religion sans contrainte, comme j'aimerais qu'on protège mes droits de pouvoir vivre sans croyance religieuse. Mais ceci ne doit pas m'empêcher de décortiquer toutes les religions, et surtout les institutions religieuses et leurs effets répressifs sur les individus.

Un manque d'appui

Et je ne me sens pas appuyé, dans cette critique, par ceux qui prétendent lutter contre l'islamophobie.

Pour certains d'entre eux, toute critique du conservatisme religieux ou du communautarisme devient islamophobie, racisme ou xénophobie. Si on ose dénoncer les conditions déplorable des femmes et des enfants dans nos propres communautés et l'exploitation des nouveaux arrivants par leurs propres diasporas et coreligionnaires, on nous accuse de faire le jeu des racistes et des xénophobes. Pourtant, les personnes immigrantes subissent également d'énormes injustices de la part de leurs propres communautés, voire de la part de leurs propres familles.

Il existe aussi une attitude très paternaliste de la part d'une gauche bien pensante. On nous souhaite « bon ramadan » et de bons vœux pour des fêtes religieuses sans savoir qu'une bonne partie des gens venant des pays musulmans ou nés dans des familles musulmanes ne sont pas plus pratiquants que la majorité des Québécois nés dans des familles catholiques. Imaginez-vous si je souhaitais « bon carême », « joyeuses Pâques »... à ces mêmes amis de gauche défenseurs des immigrants. [...] Ces gens dits de gauche ne veulent même pas qu'on garde les traditions catholiques, mais ils veulent bien assigner

aux immigrants leurs identités religieuses.

Il y a donc de bons immigrants pour les défenseurs des immigrants: ceux qui veulent projeter une certaine image conservatrice de leur communauté. Ce faisant, d'une part, on risque de pousser les gens de certaines communautés dans les bras des conservateurs de leurs communautés et, d'autre part, les Québécois dits « de souche » dans les bras des xénophobes.

Les gens ordinaires d'origine immigrante et surtout les progressistes doivent donc combattre les xénophobes, mais ils doivent également faire face aux pressions de la part de leurs propres camarades dits progressistes. Quand on ne veut pas se laisser assimiler, on subit les pressions des gens des droites nationalistes et surtout des xénophobes. Et quand on veut s'intégrer à la société québécoise, certains membres de nos communautés d'origine nous accusent d'être devenus trop « québécois ». Malgré tout, nous décidons de combattre à la fois les xénophobes et les conservateurs communautaristes. [...] Dans cette mission déjà très ardue, on ne se sent ni appuyés ni compris par une partie de nos camarades dits de gauche.

... Nous, progressistes ordinaires chez les immigrants, nous sommes pris en sandwich entre trois groupes prétendument adverses, mais qui ne font que faciliter la montée du conservatisme, de la droite et de l'extrême droite. Pendant ce temps-là, les capitalistes font des profits en étendant leurs empires selon la politique de diviser pour mieux régner.

Ne serait-il pas temps de s'unir pour combattre simultanément les xénophobes, les conservateurs, les intégristes, les homophobes, les misogynes et les exploités capitalistes au lieu de se laisser piéger dans le dangereux jeu de la polarisation?

Métissage ou repli sur soi?



LOUISE BEAUDOIN

Enchâssé dans la Constitution canadienne depuis 1982 par l'article 27 de la Charte canadienne des droits, le multiculturalisme comme modèle de gestion de la diversité au Canada démontre presque en continu ses excès et ses failles. Ce multiculturalisme et ses dérivés ont été dénoncés, dès 1995, par le grand écrivain québécois Neil Bissonnath dans son essai *Selling Illusions*, et depuis par Boucar Diouf et tant d'autres.

Dans sa version extrême, celle que défend et incarne Justin Trudeau lui-même, le multiculturalisme conduit à la négation d'un socle commun. Or, il se trouve que ce socle, la plupart des Québécois, souverainistes ou non, cherchent depuis toujours à le pérenniser. Ce « patrimoine » englobe aujourd'hui la langue française, quatre siècles d'histoire, une culture spécifique, des institutions politiques, sociales et économiques distinctes telles que le Mouvement Desjardins, le Chantier de l'économie sociale et la Caisse de dépôt: un ensemble qui constitue le « modèle québécois ».

Dans ce Canada devenu un état postnational — comme se plaît à le dire son premier ministre — où vivent côte à

côte les communautés et où « il n'y a pas d'identité fondamentale, pas de courant dominant », il n'y a donc pas de place pour la nation québécoise. Justin Trudeau lui-même, en 2007, un an après l'adoption par la Chambre des communes d'une motion, pourtant sans portée concrète, qui affirmait que les « Québécois forment une nation dans le Canada uni », la reniait tout simplement.

Selon sa vision, le Canada n'est que l'addition d'individus inclus de facto dans un des très nombreux groupes ethniques composant le pays, dont, parmi eux, les Canadiens français. Lui-même, dans son autobiographie, *Terrain d'entente*, raconte comment, en bon multiculturaliste, il est né Canadien français, et que, vivant à Vancouver, il est revenu à Montréal pour épouser une femme de son « ethnie », expliquant qu'il lui était difficile de s'imaginer passer le reste de sa vie avec quelqu'un qui ne partageait ni sa langue ni sa culture.

En son cœur même, le multiculturalisme est une arme politique déjà utilisée par Trudeau père pour mieux rejeter l'existence de la nation québécoise dans un ensemble plus vaste, où elle ne peut qu'être niée, banalisée, marginalisée. Le multiculturalisme « hardcore » s'attaque insidieusement à l'image qu'ont les Québécois d'eux-mêmes pour constamment les ramener au statut de minorité comme les autres au sein du Canada.

Il n'est donc pas étonnant de voir l'insécurité identitaire gagner du terrain au Québec et prendre, dans certains cas, la forme de la peur irrationnelle et du rejet de l'autre. Comment peut-on être confiant quant à l'avenir et croire que la nation n'est pas appelée à disparaître d'ici quelques générations si, dès aujourd'hui, d'aucuns décrètent qu'elle n'existe déjà plus?

Pourtant, il y a d'autres façons de gérer la diversité dans nos sociétés. Commençons — urgemment — par déconstruire la « ségrégation scolaire » qui afflige certaines de nos écoles, particulièrement à Montréal, et qui perpétue les fractures entre la majorité et les minorités! Dans trop d'écoles, la « majorité francophone de vieille ascendance » — dit Gérard Bouchard — est absente ou presque. La mixité scolaire doit devenir la norme, sinon comment se connaître et se reconnaître, comment sortir de l'entre-soi, comment espérer construire une citoyenneté commune? Pour y arriver, de vigoureuses politiques publiques en matière d'urbanisme, de retour de familles franco-québécoises sur l'île de Montréal et de répartition des nouveaux arrivants sur tout le territoire s'imposent.

Il y a aussi bien sûr la laïcité à instaurer, projet aujourd'hui inachevé, parce que, quoiqu'en disent les bien pensants de droite comme de gauche, elle stimule l'inclusion, le rapprochement interculturel et la cohésion sociale. La laïcité libère et émancipe: comment oublier que le Québec s'est modernisé en se laïcisant au moment de la Révolution tranquille? À ces deux éléments doit s'ajouter l'adoption d'une nécessaire nouvelle loi 101 qui étendrait l'obligation de franciser les entreprises de plus petite taille pour favoriser en milieu de travail l'intégration et l'échange.

Le métissage issu d'une telle approche ressemble à une belle utopie? Sûrement, mais cette vision est autrement plus progressiste, plus humaniste, plus portuse d'espoir que celle d'un multiculturalisme régressif. Enfin aurons-nous en commun plus que nos différences! Et peut-être même réussirons-nous tous ensemble à poursuivre notre aventure collective en Amérique.

L'avenir de la pointe de Pointe-Claire: un enjeu électoral important

CLAUDE ARSENAULT

Résident de Pointe-Claire et président de la Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire

La pointe de Pointe-Claire est un lieu patrimonial et naturel exceptionnel de plus de 300 ans d'histoire. Les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ayant quitté leur couvent situé sur la pointe en décembre 2014, la Fabrique de la paroisse Saint-Joachim, qui en est propriétaire, et le Diocèse de Montréal, dont elle dépend, doivent maintenant lui trouver une nouvelle vocation.

Au sein de la population de Pointe-Claire, il y a un fort sentiment d'appartenance envers la pointe, qui constitue une source de fierté. Sa préservation, sa mise en valeur et son accessibilité à l'ensemble de la communauté constituent une préoccupation importante pour les citoyens, comme en a témoigné la présence, en janvier

2016, de plus de 400 personnes à la consultation publique sur le Plan particulier d'urbanisme (PPU) du village de Pointe-Claire. L'importance de préserver et de mettre en valeur la pointe a été soulignée de façon unanime lors de cette rencontre. Il en a été de même le 6 juin dernier, où, à la suite de l'appel de la Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire (SSPPC), une centaine de citoyens et citoyennes ont rempli la salle du conseil de ville de Pointe-Claire pour témoigner de cette même préoccupation.

S'informant sur la progression du dossier, la SSPPC a discuté au cours des derniers mois avec le Diocèse de Montréal, qui l'a informée qu'il n'avait pas l'intention d'approuver une vente de la pointe. Par ailleurs, la Ville de Pointe-Claire a aussi signifié qu'elle n'avait plus d'intérêt pour l'acquisition de la pointe, bien qu'elle garde un intérêt pour le moulin à vent. Nous souhaitons voir la pointe préservée afin

qu'elle puisse demeurer vivante et accessible à l'ensemble de la population et rayonner, grâce à une mise en valeur respectueuse des aspects patrimonial, religieux et communautaire. C'est une vision que semble partager le Diocèse. Dans cet esprit, nous avons mis sur pied un comité de travail pour élaborer une proposition de réutilisation de la pointe (incluant le couvent et le moulin à vent) et présenter celle-ci au Diocèse.

Parmi les propositions contenues dans ce document, on retrouve entre autres la restauration complète du moulin de 1710, la création d'un lieu muséal voué à l'histoire avec espaces d'exposition, le regroupement d'organismes ayant une mission historique ou patrimoniale, l'installation d'un centre paroissial, de salles de rencontres, de conférences, de cours, etc. Les propositions incluent également l'aménagement d'un espace de réception, d'une salle multidisciplinaire, d'une cuisine pour des organismes commu-

nautaires locaux, d'une section d'hébergement de courte durée (pour retraites fermées) et d'un café. Enfin, la possibilité de transporter le centre communautaire Noël-Légault est aussi soulevée.

Alors que s'amorce la campagne électorale municipale, et vu l'importance du dossier pour notre communauté, nous demanderons aux candidats, tant à la mairie de Pointe-Claire qu'aux conseillers et conseillères de districts en poste, quels engagements ils sont prêts à prendre concernant l'avenir de la pointe. La question se pose tout particulièrement en regard de la réutilisation du couvent. Afin de pouvoir faire un choix éclairé le 5 novembre prochain, il nous importe de savoir dans quelle mesure les élus comptent s'impliquer pour assurer la préservation, la mise en valeur et l'accessibilité de la pointe. Pour atteindre ces objectifs, il importe que la Ville de Pointe-Claire soit partie prenante comme partenaire d'un tel projet.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (rechercheur photos), information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphanie Baillargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement), information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie-Vasili (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélar-Cirino et Marie-Michèle Slouli (correspondants parlementaires à Québec), Dave Noël (recherche), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), Philippe Papineau (médias), information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre), information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste), section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), cahiers spéciaux: Aude Marie Marcoux (responsable), équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres), correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis), DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa), PUBLI-CITÉ: Charlyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elimam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (directrices de comptes), Alain Tréhou (directeur créativité média), Amélie Maltais (commis aux arts légers), Alessandra Tantaló et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires), PRODUCTION: Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaitis, INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informatique), Solène M. Hébert (développeuse Web), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle), ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

ACTUALITÉS

ESCLAVAGE

SUIITE DE LA PAGE 1

jeune, lorsqu'elle avait environ sept ans. «Je gardais les troupeaux et j'allais chercher de l'eau», explique la femme aux traits prématurément tirés par une vie de dur labeur. Avant qu'une ONG antiesclavagiste ne la libère en 2008, Haby a tenté de fuir à quelques reprises. Apeurée et n'ayant nulle part où aller, elle finissait toutefois par regagner le domicile de ses maîtres. «Je ne savais pas comment partir», lâche-t-elle. Sans famille, sans éducation et sans argent, fuir et commencer une nouvelle vie semblait une mission impossible pour Haby.

«La société est esclavagiste»

«L'esclave chez nous n'est pas enchaîné. Il est libre de ses mouvements, mais attaché par son éducation», explique Boubacar Messaoud, assis dans la tranquillité de son jardin. Le regard de l'homme âgé de 72 ans se durcit lorsqu'il évoque la question. C'est que Boubacar parle d'expérience. L'esclavage lui a collé à la peau pendant ses années d'enfance passées dans les champs de Rosso, au sud de la Mauritanie. «Votre mère vous éduque comme un esclave. Vous apprenez très vite qui vous êtes, on vous le dit», ajoute-t-il avec amertume.

Malgré une jeunesse passée sous le spectre de la servitude, Boubacar a eu une chance que Haby n'a pas eue: ses maîtres lui ont permis d'aller à l'école.



YASMINE MEHDI LE DEVOIR

Scène de vie quotidienne à Nouakchott, capitale de la Mauritanie

Avec les années, il finira par obtenir sa liberté et par fonder l'association SOS-Esclaves. Aujourd'hui une figure de proue du mouvement antiesclavagiste, Boubacar poursuit son combat pour aider les anciens esclaves qui, même une fois libérés, continuent de faire face à de nombreuses barrières. «On vient en aide à des gens qui se noient», résume celui qui a effectué quelques séjours en prison pour ses activités militantes.

Esclave un jour, esclave toujours

Depuis qu'Haby Mint Rabah est libre, ses préoccupations quotidiennes ont changé du tout au tout. «Là-bas, je ne

me souciais pas de manger. Maintenant, j'ai des responsabilités, j'ai des problèmes à résoudre pour vivre», explique-t-elle. Même constat du côté de Maatallah Ould Mbeirik. L'homme âgé de 42 ans a fui en 2002 et a dû se battre dix longues années pour libérer sa mère et sa sœur. «Quand j'étais esclave, j'étais mal traité, mais j'avais de quoi manger et boire. Aujourd'hui, je suis libre, mais je n'ai rien.» Les deux anciens esclaves habitent dans la périphérie de Nouakchott, la capitale mauritanienne. Dans ces quartiers, une population démunie, née de l'urbanisation effrénée des dernières décennies, s'entasse pêle-mêle dans les bidon-

villes où l'eau et l'électricité sont rares, contrairement aux montagnes de détritus qui jonchent le sol.

Au-delà de la précarité économique dans laquelle vivent les anciens esclaves, des obstacles structurels continuent de faire d'eux des citoyens de seconde classe — l'accès restreint aux papiers en est l'exemple le plus flagrant. «L'esclave n'a jamais eu de papiers puisqu'il était un bien de la tribu», explique Fatimata M'Baye, avocate et militante antiesclavagiste. Ainsi, le fils de Haby, âgé de dix ans et né d'un viol, ne peut pas s'inscrire officiellement à l'école puisqu'il n'a pas de papiers. «C'est comme si nous étions toujours

esclaves», soupire Maatallah, dont les neveux sont dans la même situation.

Ces difficultés, aussi accablantes puissent-elles être, sont le prix qu'Haby et Maatallah ont accepté de payer pour leur liberté. S'ils se battent aujourd'hui, ce n'est pas tellement pour améliorer leurs conditions que pour laisser un monde plus équitable à leurs enfants. «Je ne regrette pas d'être partie. Je regrette tout ce temps passé là-bas, tout ce que j'ai pu endurer comme maltraitance [...] Le sentiment d'être esclave est tellement fort que même quand on est libéré, on ne peut pas oublier ce qui s'est passé, confie Haby. Je savais

Que dit la loi ?

La Mauritanie a criminalisé l'esclavage en 2007. Depuis, les gouvernements se succèdent et s'obstinent à refuser de reconnaître son existence. «Aujourd'hui, l'esclavage n'existe plus en Mauritanie. Les allégations faisant état de marchés d'esclaves ou de l'existence de personnes asservies sont fallacieuses et mensongères», a affirmé le commissaire adjoint aux droits de l'homme de Mauritanie, Rassoul Ould El Khal, dans un courriel envoyé au *Devoir*. En 2015, le Parlement mauritanien a adopté une nouvelle loi contre l'esclavage, durcissant les peines d'emprisonnement et faisant de l'esclavage un crime contre l'humanité. Trois tribunaux spéciaux ont été mis en place, mais n'ont rendu que deux condamnations — alors que SOS-Esclaves dit avoir documenté près de 300 cas. «C'est une opération pour prouver à l'opinion publique internationale qu'il n'y a pas d'esclaves», déplore le militant Boubacar Messaoud. «Soit on décide de lutter contre l'esclavage, soit on ne le fait pas», renchérit l'avocate Fatimata M'Baye.

que si mon fils restait là-bas, il allait vivre la même chose que moi. C'est pour lui que j'ai fui.»

Collaboratrice
Le Devoir

AUTOBUS

SUIITE DE LA PAGE 1

a voulu réfléchir avec eux. Qu'est-ce que c'est de penser que l'islam fait partie du paysage matériel? Nous sommes l'une des rares organisations religieuses du milieu communautaire à prendre le sujet à bras-le-corps.»

Les cimetières, la radicalisation, la place des femmes... Durant trois heures, on parlera de tout, sans tabou. L'idée du circuit, qui comprend en après-midi des échanges et une activité de bibliothèque vivante, est de déboulonner les mythes et les préjugés. Il y a 9% de musulmans à Montréal, selon les résultats du recensement incomplet de 2011 rapportés dans le dépliant remis aux participants. «Mais ce ne sont pas tous des croyants. Beaucoup ignorent que plus de la moitié des musulmans ne vont pas à la mosquée», prend le temps de préciser la guide, Catherine Browne, donnant du même coup le ton à la visite.

Atténuer la religion

Premier arrêt, le Petit Maghreb. Sur Jean-Talon, l'artère commerciale qui anime le quartier du Petit Maghreb, les cafés où on fume la chicha et les boucheries halal côtoient la lainerie Lépine et la poissonnerie Castel. «Ici, 80% des Maghrébins sont musulmans. Un très grand pourcentage parle français et ils sont très scolarisés, 41% possèdent un grade universitaire», souligne M^{me} Browne.

Après être passé devant deux petites mosquées, l'autobus tourne sur une avenue. «Là, les pâtisseries sont très bonnes», me souffle Mouloud Idir, en pointant un petit commerce de coin de rue. La gourmandise est le premier passeport vers les autres cultures. «Mais au-delà des restos et cafés, il faut voir la capacité des gens à se réinventer», souligne cet Algérien d'origine. Il ne se cache pas qu'il est las des clichés, des regards qui ne s'attardent qu'à ce qui est différent. «On veut essayer d'atténuer le poids de la variable religieuse et ethnique. On veut faire entrer des éléments d'ordre sociologique et parler des gens, de leurs parcours migratoires. Ça donne plus de justice à ce que c'est.»

Bochra Manaï, qui a fait un doctorat en études urbaines sur ce quartier, abonde. «Il y a tout un vécu identitaire des gens qui est kidnappé par le discours sensationnaliste», constate-t-elle.

Deuxième arrêt: Parc-Extension

L'autobus file maintenant vers l'ouest, sur Jean-Talon, dans Little India, où l'odeur de cari chatouille délicieusement les narines en ce samedi pluvieux. Une grosse cage faite de grillage de clôture grise trône au milieu d'un parc. «C'est pour s'entraîner au cricket», lance la guide. Plus loin, le marché Macca, une épicerie «pakistanaise-indienne-canadienne», déclenche les rires. On est bel et bien à Parc-Ex. Car «tous les musulmans ne sont pas arabes et tous les Arabes ne sont pas musulmans», rappelle notre guide.

L'autobus passe devant la mosquée Assuna Annabawiyah, que le Pentagone aurait associée à al-Qaïda il y a quelques années, selon les révélations des journaux. Le prétexte est bon

« On veut essayer d'atténuer le poids de la variable religieuse et ethnique. On veut faire entrer des éléments d'ordre sociologique et parler des gens, de leurs parcours migratoires. Ça donne plus de justice à ce que c'est. »

Mouloud Idir

pour parler de la couverture des médias, qui sont accusés de ne montrer qu'un côté de la réalité. Existe-t-il vraiment un «Montréalisme», concept étayé dans un livre par un journaliste d'enquête? La guide s'en tient aux faits, parle des résultats des recherches sur la radicalisation et émet des doutes. Quelques minutes plus tard, une dame demandera à descendre de l'autobus. Le mystère demeure entier sur les raisons de son départ. Était-elle choquée ou avait-elle simplement autre chose à faire? «Les gens qui sont venus ici se posent des questions et c'est déjà bien», a lancé Mouloud Idir, qui ne veut présumer de rien.

Plus de mosquées

L'autobus jaune s'est frayé un chemin jusque dans Côte-des-Neiges, où la vue d'un cimetière juif a permis d'aborder la question sensible des lieux de sépulture des musulmans. Des mosquées dans d'anciens ateliers de carrosseries ou au deuxième étage d'un bar de tequila ont fourni l'occasion de réfléchir aux règlements de zonage.

En fin de parcours, le clou de la visite fut certainement la mosquée Al Islam du Centre islamique du Québec, dans l'arrondissement Saint-Laurent, la première mosquée au Québec (1965). Le bâtiment original a fait place à une construction plus récente, ornée d'un petit dôme vert et d'un minaret. «La seule qui ressemble à une vraie mosquée», a lancé un participant. «J'aurais beaucoup aimé la visiter», s'est désolée Gilda Elmaleh, une juive marocaine retraitée de l'UQAM. Elle n'en a pas moins aimé son petit voyage. «J'aime ce genre d'activités qui permettent de réfléchir. Je connaissais déjà le Petit Maghreb, mais ça m'a passionnée de découvrir toutes les facettes de la communauté musulmane.» Même qu'elle souhaiterait voir, au même titre que les synagogues et les églises, davantage de «belles mosquées» dans le paysage montréalais, «pas juste des bâtiments qu'on cache». Et ainsi découvrir une islamité bien québécoise, dont on se contente, pour l'instant, de parcourir les contours en autobus.

Le Devoir

SAAQ

SUIITE DE LA PAGE 1

mémoires ou documents de groupes et de citoyens intéressés par une réforme du CSR.

Un thème récurrent se dégage, à la lecture de ces avis: les citoyens réclament des infrastructures sécuritaires — et pas seulement pour se déplacer en voiture. Ils sont aussi favorables à un contrôle policier pour faire respecter les limites de vitesse, les traverses de piétons ou même l'interdiction du cannabis au volant, avec la légalisation imminente de la marijuana.

«On n'accepte plus que nos villes soient des environnements meurtriers pour des piétons ou des cyclistes. Pourquoi on accepterait ça? Il y a aussi une prise de conscience de l'importance d'aménager des infrastructures de qualité», dit Christian Savard, directeur général de Vivre en ville.

L'organisme organise deux journées de réflexion sur le thème de la «vision zéro», à Québec et à Montréal, les 24 et 25 octobre. Des experts viendront discuter de cette «vision» qui vise à réduire à zéro le nombre de morts et de

blessés dus à des collisions sur la route.

La mort du jeune cycliste d'élite Clément Ouimet dans une collision avec un véhicule sur le mont Royal, il y a deux semaines, montre qu'il y a des progrès à faire en matière de protection des cyclistes à Montréal, note Christian Savard.

Les candidats à la mairie de Montréal, Denis Coderre et Valérie Plante, proposent une «vision zéro». C'est un signe de l'intérêt des électeurs pour les questions d'aménagement urbain, remarque Christian Savard. La vision zéro vient cependant avec la responsabilité d'aménager en tout temps des infrastructures responsables, souligne-t-il.

Des organismes et citoyens ayant pris part aux consultations de la SAAQ réclament ainsi que chaque chantier de réfection des infrastructures (aqueduc et égout) soit l'occasion de réaménager les rues afin d'améliorer la sécurité des piétons, des personnes handicapées et des cyclistes.

«Code de la rue»

C'est aussi ce que proposent les experts Catherine Morency et Jean-François Bru-

neau, de Polytechnique Montréal, dans un rapport présenté en novembre 2016 au ministère des Transports, dont *Le Devoir* a fait état la semaine dernière.

Ils estiment réaliste l'implantation au Québec d'un «code de la rue» inspiré de pays européens comme la Belgique, la France et la Suisse. Une initiative comme celle-là accorde la priorité absolue aux piétons et oblige les conducteurs de véhicules à respecter les usagers les plus vulnérables — piétons et cyclistes.

Les consultations de la SAAQ ont donné lieu à des suggestions similaires. Les Québécois demandent, par exemple, que le nouveau CSR encadre davantage la présence de camions lourds en ville.

D'autres suggestions témoignent de la grogne envers les cyclistes: des citoyens ont réclamé l'interdiction pure et simple de la pratique du vélo d'hiver. Certains prônent le port du casque obligatoire, ou encore l'obligation de rouler sur les pistes cyclables — et uniquement sur les pistes cyclables.

Le Devoir



GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

Les Québécois veulent des villes à échelle humaine où l'on peut se déplacer en toute sécurité, peut-on lire dans un rapport de la Société de l'assurance automobile du Québec.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
Renseignements et administration : 514 985-3333



La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com